

pent montre bien que celui-ci n'est pas regardé comme le vrai coupable et qu'il n'a été que comme un masque dont s'est servi le démon. Dans le premier membre de la phrase, Gen., III, 15, la race du serpent est opposée à la race de la femme, mais, dans le second, ce n'est pas sur la race du reptile, c'est sur lui-même que sera remportée la victoire : « Elle (la race de la femme) brisera ta tête et toi (non pas ta race), tu lui mordras le talon. » Ainsi, le serpent ne meurt pas comme Ève; ce n'est pas l'animal qui sera écrasé, ce sera l'ennemi de Dieu et de l'homme.

292. — La première prophétie messianique,

Malgré la grandeur de la faute d'Adam et d'Ève, Dieu eut pitié d'eux et de leur postérité. Il les condamna à la mort, et nous portons tous la peine de leur désobéissance en héritant du péché originel et de ses suites. Cependant la justice divine fut tempérée par la miséricorde : le Seigneur promit à l'homme un Rédempteur. Cette promesse est la première prophétie contenue dans nos Saints Livres, le trait initial qui commence à dessiner la figure du Messie; c'est, comme on l'a appelée, le *Protévangile*, parce qu'elle est la première annonce du rachat de l'homme déchu et comme le premier linéament de l'Évangile : *Inimicitias ponam inter te et mulierem, et semen tuum et semen illius*, dit Dieu, *ipsa conteret caput tuum et tu insidiaberis calcaneo ejus*, Gen., III, 15 (1). Désormais, la vie sera un combat, une lutte pour l'existence, sous tous les rapports, mais surtout une lutte entre le bien et le mal. L'issue du combat, ce sera la revanche de la première défaite, le triomphe de l'homme sur le serpent, la victoire du Messie sur le démon. Le Messie, le vainqueur, n'est encore indiqué que d'une manière vague et générale sous le nom de race de la femme (2). La bataille qui se livre entre lui et l'ennemi du

(1) On peut voir, sur cette prophétie, Passaglia, *De Immaculata Conceptione*, t. II, sectio V, c. 1, nos 887-1017, p. 812-954; Mgr Meignan, *les Prophéties messianiques de l'Ancien Testament; Prophéties du Pentateuque*, p. 205 sq.

(2) Notre Vulgate actuelle indique comme vainqueur la femme elle-même, *ipsa*, mais les critiques sont d'accord pour reconnaître que la

genre humain est dépeinte par la Vulgate en ces termes : *conteret caput tuum, insidiaberis calcaneo ejus*. Le verbe

vraie leçon serait *ipse* ou *ipsum*. Voir l'opuscule du P. Fr.-X. Patrizi, *De אִיפָה, hoc est de immaculata Maria Virgine a Deo prædicta*. « Lectioni אִיפָה, אִיפָה, *ipse*, suffragantur exemplaria hebraica omnia quæ novimus, tribus certe exceptis, quæ habent אִיפָה, אִיפָה, *ipsa*, et quinque dubiis quæ eandem præferre lectionem videntur (mais la leçon אִיפָה est certainement fautive, puisque cette forme n'existe pas dans le Pentateuque, n° 246). Suffragantur exemplaria omnia samaritica. Ex versionibus autem suffragantur græcæ omnes, unam forte si dempseris; omnes paraphrases Chaldaicæ; omnes versiones syriacæ; omnes arabicæ, sive illa Saadiæ sive mauritana Erpenii, versio persica Tawsi, æthiopica, ægyptiaca vel coptica, samaritica, armenica, latina vetus, hieronymiana, aliquot vulgatæ codices et slavonica. » Passaglia, *De Immaculato Conceptu*, n° 980, t. II, p. 917-918. La tradition patrologique est aussi pour la leçon *ipse*. De même la grammaire. En hébreu le pronom se rapporte à race, non à femme. Les verbes hébreux ont un genre, et le verbe *conteret* est au masculin, parce qu'il a pour sujet le mot masculin זֶרָא, *zéra'*, « race, » de même que le complément *ejus d'insidiaberis* est en hébreu au masculin, non au féminin : *il* te brisera, non *elle* te brisera; *tu lui* briseras à *lui*, et non *tu* briseras à *elle*. On explique généralement *ipsa* comme une faute de copiste : « Hieronymus in *Questionibus hebraicis* legendum ait : *ipse conteret caput tuum*, non *ipsa*, dit Melchior Cano. Cum enim apud Hebræos neutro genere ad semen referatur, interpres rem significatam perpendens, in masculino genere transtulit *ipse* quod imperiti non intelligentes, vitiumque scriptoris existimantes, substituerunt *ipsa*. » *De locis theol.*, l. II, c. 15. Cette explication est très plausible; il faut remarquer seulement que la leçon *ipsa* est plus ancienne que S. Jérôme et que ce sont les Septante qui ont les premiers employé le masculin au lieu du neutre. L'ancienne italique, qui traduisait mot pour mot la version grecque, rendit אִיפָה par *ipse*. Il est certain qu'à parler strictement, la prophétie n'est vraie directement que de Notre Seigneur, mais elle l'est aussi indirectement de la Sainte Vierge. Le mot *ipsa* n'a pu s'introduire dans le texte que parce que cette « expression, infidèle à la lettre du texte, est cependant conforme à son esprit » (Mgr Meignan, *Prophéties messianiques*, p. 254). On peut donc très justement représenter Marie broyant sous ses pieds la tête du dragon infernal, parce qu'elle l'écrase par son Fils et que, comme le dit une prose du moyen âge :

|                                |                             |
|--------------------------------|-----------------------------|
| <i>Morsus anguis</i>           | — <i>Eva suasu colubri</i>  |
| <i>Nos omnes in lumbis Adæ</i> | <i>Tumens culpa lugubri</i> |
| <i>Sauciavit;</i>              | <i>Nos involvit;</i>        |
| <i>Christi sanguis,</i>        | <i>Motris lapsum filia</i>  |
| <i>Devicta priori clade,</i>   | <i>Pulchra super lilia</i>  |
| <i>Nos sanavit.</i>            | <i>Fructu solvit.</i>       |

(Mone, *Lateinische Hymnen des Mittelalters*, 1853, t. I, p. 273.)

« fils » (1). Caïn fut agriculteur, Abel pasteur. C'est ainsi que nous voyons à l'origine même de l'histoire l'origine des deux arts nourriciers de l'humanité : la culture de la terre et l'élevage des animaux domestiques. Les deux frères offrirent à Dieu le fruit de leur travail, Caïn les produits de la terre, Abel les prémices de son troupeau. C'est le premier sacrifice qu'enregistrent les Livres Saints (2). Abel offrit à Dieu son hommage avec des intentions pures et le Seigneur l'agréa (3). Caïn en fut irrité, il tua son frère, et le premier homme qui mourut sur la terre périt de mort violente, victime d'un crime monstrueux. Dès le commencement de l'humanité, nous voyons ainsi se manifester les funestes conséquences du péché originel et apparaître le parti du bien et le parti du mal. « Universum tempus sive sæculum in quo cedunt morientes succeduntque nascentes, dit S. Augustin, duarum civitatum... excursus est. Natus est prior Cain ex duobus generis humani parentibus, pertinens ad hominum civitatem, posterior Abel ad civitatem Dei (4). »

2° Caïn avait méprisé les avis de Dieu, Gen., iv, 6-7, et le cri de sa conscience, mais il ne put échapper au remords; il craignit pour lui-même le sort qu'il avait fait subir à son frère. Dieu le marqua d'un signe dont nous ne connaissons pas la nature, et qui fut comme le sceau de la malédiction divine auquel chacun put reconnaître le fratricide. Caïn s'éloigna d'Adam, et tandis que Seth, donné par Dieu à Ève à la place d'Abel, menait probablement la vie nomade de

(1) Voir S. Ambr., *De Cain et Abel libri duo*, t. XIV, col. 315-360.

(2) « Considera, dit S. Jean Chrysostome, quomodo naturæ conditor scientiam (le culte qu'il fallait rendre à Dieu par le sacrifice) conscientia indidit: Quis enim illum, dic, oro, ad hanc cognitionem perduxisset? Nullus alius quam quæ in animo conscio scientia. *Obtulit*, inquit, *de fructibus terræ sacrificium Domino*. Sciebat enim et cognoscebat congruum esse ex suis possessionibus aliquid fructuum Deo offerre, non quod iis Deus indigeat sed ut gratam animam suam declaret qui tali beneficio fruitur. » *Hom. XVIII in Gen.*, n° 4, t. LIII, col. 154. Cf. n° 5, sur le sacrifice d'Abel.

(3) Heb., XI, 4; I Joa., III, 11.

(4) S. Aug., *De Civ. Dei*, XV, 4, n° 1-2; t. XLI, col. 437.

pasteur, le fugitif continua sans doute à se livrer aux travaux agricoles dans la terre inconnue de Nod où il s'était rendu. Là il eut besoin de mener une vie stable et sédentaire pour travailler les champs et recueillir ses récoltes. Il bâtit donc la première ville, qu'il appela Hénoch, du nom de son fils. De sa race sortit Tubalcain, l'inventeur des arts métallurgiques. Les découvertes modernes confirment indirectement ce que nous apprend la Genèse sur Tubalcain, en nous ramenant constamment vers l'Asie comme vers le berceau de la métallurgie (1).

3° La postérité de Caïn fut perverse comme son père. Celle de Seth persévéra longtemps dans le bien, mais elle s'unit à la fin à celle de Caïn, et de cette union sortirent les géants dont toutes les traditions antiques nous ont conservé le souvenir. Ils furent célèbres par leurs crimes comme par leur taille, et leurs iniquités amenèrent sur la terre le déluge (2).

#### 294. — Mort d'Adam. — Longévité des patriarches.

1° Adam mourut à l'âge de neuf cent trente ans. Tous les premiers hommes vécurent, comme lui, pendant de longues années (3). « Il faut bien l'avouer, dit M. Glaire, cette durée prodigieuse de la vie des premiers hommes, surtout lorsqu'on la compare avec la brièveté de la nôtre, est une des choses les plus étonnantes qu'on trouve dans l'histoire du monde avant le déluge (4). » Déjà du temps de S. Augustin on avait essayé de réduire la durée de la vie des patriarches, en prétendant que leurs années n'étaient que de trente-six jours (5), mais « l'auteur de la Genèse ne dit pas un mot qui

(1) Sur l'invention de l'art métallurgique par Tubalcain, voir la *Revue catholique* de Louvain, août 1878, p. 120-138.

(2) Pour les traditions sur les géants, voir Lükken, *Traditions de l'humanité*, t. I, p. 241.

(3) Voir sur la question de la durée de la vie, P. Flourens, *De la longévité humaine et de la quantité de la vie sur le globe*, 4<sup>e</sup> édit., 1860.

(4) Glaire, *Les Livres Saints vengés*, 1<sup>re</sup> édit., t. I, p. 239.

(5) S. August., *De Civ. Dei*, XV, 12, n° 1, t. XLI, col. 450. Cf. Lactant., *Inst. div.*, II, 13, t. VI, col. 325 et notes, col. 934.

fasse soupçonner que le mot *année*, dont il se sert, ait une valeur différente selon qu'il se trouve dans tel ou tel chapitre de son ouvrage (1). » La mention du septième et du dixième mois de l'année du déluge, Gen., VII, 11 et VIII, 4-13, montre au contraire que les mois étaient très distincts de l'année et que celle-ci se composait au moins de trois cent soixante jours. S. Augustin a d'ailleurs justement observé que Seth ayant engendré à cent cinq ans et Cainan à soixante-dix, si l'on appliquait à ces chiffres la réduction supposée, on les abaisserait au nombre inacceptable de dix ou sept (2).

« Le résultat des études de l'exégèse, à cet égard, doit donc être que, selon la Genèse, les patriarches vivaient beaucoup plus longtemps qu'à présent; la durée de leur vie, à l'époque antédiluvienne, était dix fois celle d'aujourd'hui... Flavius Josèphe (3) déjà rapporte que les historiens des autres anciens peuples, tels que Manéthon et Bérosee, parlent de la longue durée de la vie des premiers hommes, comme un fait conservé par la tradition dans les contrées où ils vivaient. Ces traditions étaient également répandues chez un grand nombre d'autres peuples dont Josèphe ne parle point » (4). Les traditions antiques confirment donc le récit de la Genèse.

2° Mais, assure-t-on, cette longévité est physiquement impossible. « Je crois que nous pouvons répondre tout simplement: » La question de la possibilité d'une vie de cinq, six et neuf cents ans dans les premiers temps du genre humain n'est point du ressort de la physiologie actuelle. Le physiologiste qui parle d'impossibilité sur ce point sort de la règle que lui commande la véritable science » (5). La seule règle d'après laquelle la physiologie puisse déterminer la durée de la vie, c'est l'expérience; or ses observations portent exclusivement sur le présent, et ses conclusions doivent se

(1) Reusch, *La Bible et la nature*, trad. Hertel, leçon XXXI, p. 531.

(2) S. Aug., *De Civ. Dei*, XV, 12, n° 1, t. XLI, col. 450.

(3) Josèphe, *Antiq. jud.*, I, III, 9; Lüken, *Les traditions de l'humanité*, trad. franç., t. I, p. 241-242.

(4) Reusch, *loc. cit.*, p. 532-533.

(5) Kurtz, *Geschichte des alten Bundes*, t. I, p. 74.

réduire à ceci : Dans les conditions actuelles de la nature, l'homme ne peut arriver à un âge aussi avancé que celui auquel les patriarches sont parvenus...

» Du reste, on trouve quelquefois maintenant encore des exemples suffisamment constatés de personnes qui ont dépassé de beaucoup l'âge ordinaire et ont vécu de 150 à 200 ans; Prichard cite beaucoup d'exemples de ce genre (1). Au dire des voyageurs modernes, cette longévité n'est pas rare chez les Arabes qui habitent les déserts de l'Afrique. Or, si à notre époque, la durée de la vie peut, dans des circonstances très favorables, atteindre le double ou le triple de la durée fixée comme moyenne par la physiologie, qui voudrait affirmer qu'il n'y a pas eu des circonstances plus favorables encore, où les hommes arrivaient à un âge dix fois plus avancé? En ne s'appuyant que sur les faits actuels, il est aussi impossible de nier que de démontrer la réalité de ces circonstances extraordinaires dans la haute antiquité.

» 3° Nous ne savons non plus rien de certain sur la nature des causes qui permettaient aux hommes de parvenir à un âge aussi avancé. Le milieu dans lequel l'homme vivait, et sa constitution physique elle-même, n'étaient probablement pas les mêmes qu'aujourd'hui et en différaient assez pour rendre possible une telle longévité... Avant le déluge, les conditions climatiques étaient probablement différentes de celles d'aujourd'hui; peut-être cette circonstance entra-t-elle pour quelque chose dans la longue durée de la vie des premiers hommes, si même elle n'en fut pas l'unique cause » (2).

(1) « Thomas Parr était du comté de Shropp, sur les confins du pays de Galles. Devenu fameux par son grand âge, — il avait 152 ans, — le roi Charles I<sup>er</sup> (d'Angleterre) désira le voir. On le fit venir à la cour et là, pour lui faire fête, on le fit trop manger; il mourut d'indigestion. Harvey le disséqua. Tous ses viscères étaient parfaitement sains; les cartilages de ses côtes n'étaient pas ossifiés, etc.; il aurait pu vivre encore plusieurs années; il était mort d'accident. » P. Flourens, *De la longévité humaine*, p. 74-75. Il raconte plus longuement ce cas de longévité, avec plusieurs autres, p. 255 sq. Les centenaires sont surtout nombreux dans les pays froids, comme la Russie. Voir p. 267.

(2) Reusch, *loc. cit.*, p. 533-534.

## ARTICLE II.

## Réfutation des erreurs actuelles sur l'origine de l'homme.

295. — Énumération des principales erreurs actuelles sur l'origine de l'homme.

Les principales erreurs actuelles sur l'origine de l'homme sont les suivantes : — 1° Certains transformistes nient que le premier homme soit sorti immédiatement des mains de Dieu, et nous donnent les singes pour ancêtres ; 2° les préadamites et 3° les polygénistes rejettent l'unité de l'espèce humaine, les premiers en admettant l'existence d'hommes antérieurs à Adam, les autres en supposant qu'il existe plusieurs espèces d'hommes distinctes, qui n'ont entre elles aucun lien de parenté ; 4° enfin des géologues et des paléontologistes attribuent au genre humain une antiquité fabuleuse. Nous allons réfuter ces erreurs en quatre paragraphes.

## § I. — DE LA PRÉTENDUE ORIGINE SIMIENNE DE L'HOMME.

296. — Quels sont les partisans de l'origine simienne de l'homme.

La Genèse nous enseigne que l'homme fut créé immédiatement par Dieu et séparément des mammifères terrestres. Un certain nombre de transformistes le nient et prétendent que l'homme n'est qu'un singe perfectionné (1). Lamarck l'a soutenu au siècle dernier, et Charles Vogt a dit, de nos jours, qu'il vaut mieux être un singe perfectionné qu'un Adam dégénéré (2).

(1) Contre l'origine simienne de l'homme, voir Mgr Meignan, *Le monde et l'homme primitif*, appendice II, p. 376 ; Reusch, *La Bible et la nature*, leçon XXVII, p. 449 ; l'abbé Lambert, *Le Déluge mosaïque*, 2<sup>e</sup> édit., appendice, p. 493-512.

(2) « Si nous étudions l'homme au point de vue anatomique, nous remarquons qu'il a une parenté très étroite avec les singes. On le range en conséquence, en zoologie, dans le groupe des catarrhiniens, qui renferme les singes dont le type se rapproche le plus de celui de l'homme. L'orang-outang, *Satyrus orang*, le chimpanzé, *Pongo troglodytus*, et le gorille, *Pongo gorilla*, découvert en 1847 par le missionnaire Savage, sur les bords du fleuve Gabon, dans l'Afrique occidentale. »

Pour établir la filiation de l'homme et du singe, au point de vue paléontologique, on allègue certains crânes humains, fort anciens, qui auraient appartenu à des populations d'un type inférieur, tenant le milieu entre la forme humaine et les singes anthropoïdes. — Les naturalistes rationalistes, qui ne se laissent pas entraîner par l'esprit de système ou les préjugés, reconnaissent eux-mêmes que cet argument est faux. C'est ce qu'avoue formellement M. Virchow.

« Si nous étudions l'homme quaternaire fossile, lequel pourtant devrait tenir de plus près à nos extrêmes ancêtres, nous trouvons toujours, dit-il, un homme tel que nous sommes aujourd'hui. Il y a dix ans, quand on trouvait un crâne dans une tourbière, ou sur l'emplacement d'une ancienne habitation lacustre, ou dans d'antiques cavernes, on croyait encore y voir de singulières traces d'un état sauvage, d'un développement tout à fait incomplet. On y flairait les appétits du singe. Mais peu à peu tout cela s'est perdu de plus en plus. Les vieux troglodytes, les gens des tourbières et des cités lacustres se présentent aujourd'hui comme une société tout à fait respectable. Ils ont des têtes d'une telle dimension que plus d'un homme aujourd'hui vivant s'estimerait heureux d'en posséder une pareille... Somme toute nous sommes obligés de reconnaître qu'il manque le moindre type fossile d'un état inférieur du développement humain. Il y a mieux : quand nous faisons le total des hommes fossiles connus jusqu'à présent et que nous les mettons en parallèle avec ce que nous offre l'époque actuelle, nous pouvons affirmer hardiment que, parmi les hommes vivants, il se rencontre des individus, marqués du caractère d'infériorité relative, en bien plus grand nombre que parmi les hommes fossiles jusqu'à présent découverts.... Il n'a encore été trouvé aucun crâne fossile de singe ou d'homme-singe qui ait réellement pu appartenir à un possesseur humain » (1).

O. Gaspari, *Die Urgeschichte der Menschheit mit Rücksicht an die natürliche Entwicklung des frühesten Gesteinslebens*, 2<sup>e</sup> éd., Leipzig, 1876, p. 16.

(1) Virchow, *Discours au congrès des anthropologistes de Munich*, septembre 1877.

Aussi, en désespoir de cause, les partisans de l'origine simienne de l'homme, prétendent-ils que c'est dans le sol des anciens continents, aujourd'hui submergés sous les eaux de la mer, que l'on découvrirait, si l'on pouvait y pratiquer des fouilles, les singes ancêtres de l'homme (1). Quand on est obligé de recourir à de pareils arguments, on reconnaît, par là même, qu'on défend une mauvaise cause.

(1) « La question de savoir si les hommes descendent des singes anthropoïdes, ceux-ci des singes à petits nez et ces derniers de ceux qu'on appelle les demi-singes, n'est pas encore aujourd'hui complètement résolue. Il est certain seulement que l'homme, par sa construction anatomique, tient de très près au singe, et que, par conséquent, sa généalogie ne peut pas être complètement indépendante de celle du singe. Cependant les naturalistes arrivent de plus en plus, de nos jours, à la conviction que de toutes les espèces de singes actuellement existantes, aucune ne peut être considérée comme la souche de l'espèce humaine, et ils émettent cette proposition que les ancêtres simiens de l'homme sont depuis longtemps éteints. La mission de l'avenir est de rechercher les restes fossiles des ancêtres préhistoriques de la race humaine.

» S'il est établi qu'hommes et singes remontent généalogiquement aux demi-singes, le cercle où l'on doit chercher ces restes fossiles est par là même limité et renfermé dans l'ancien monde, puisqu'aucune espèce de demi-singes n'a vécu et n'a été trouvée jusqu'ici à l'état fossile en Amérique. Les zoologistes ont généralement appris de plus en plus, de nos jours, à considérer l'ancien monde comme le principal théâtre de la plupart des évolutions historiques et de la formation des formes animales les plus modernes. Mais la partie de l'ancien monde, qui doit être regardée comme le théâtre de l'évolution de la vie animale moderne, sur lequel nous avons à chercher le berceau proprement dit de l'humanité, a subi, par la suite des temps, les changements les plus profonds, causés par l'envahissement des eaux de la mer : on peut donc affirmer, non sans raison, que la patrie propre des demi-singes est aujourd'hui sous les flots de l'océan indien. Aujourd'hui encore nous rencontrons les restes de ces espèces merveilleuses de demi-singes, que nous appelons macrotarses et trachytarses, vivant disséminés dans les îles de l'Asie et de l'Afrique du sud et en particulier à Madagascar, qu'on doit peut-être considérer comme la ruine survivante de ce grand continent qui s'étendait autrefois d'ici à Java. » Dans la carte qui est jointe à son livre, M. Caspari indique en effet la contrée qu'il vient de décrire comme la patrie originaire des demi-singes et comme le point de départ imaginaire de toutes les races humaines qui se répandent de là dans tout l'ancien monde! Caspari, *Die Urgeschichte der Menschheit*, p. 6, 16, 17.

297. — 1° Différences physiologiques entre l'homme et le singe.

1° Il est vrai, sans doute, qu'il existe entre nous et le singe des *ressemblances ostéologiques* : personne n'a jamais nié qu'il y eût des rapports entre notre espèce et l'animal, puisqu'on range l'homme dans le genre animal et qu'on le définit un animal raisonnable. Mais il ne faut pas considérer seulement le squelette dans la question présente. Si l'homme a la structure osseuse du singe, il a aussi la structure anatomique de bien d'autres animaux ; celle des viscères de la digestion, par exemple, est en tout semblable à celle des carnassiers ; il n'est pourtant venu à la pensée d'aucun naturaliste de faire de nous des tigres ou des lions perfectionnés.

2° Il y a d'ailleurs, entre l'homme et le singe, des *différences physiologiques* notables et très caractéristiques. — 1° Le premier est un être *marcheur*, le second est un animal *grimpeur*, et leurs appareils locomoteurs respectifs ont été adaptés par la nature à cette double destination. — 2° Le crâne et le cerveau sont considérablement plus développés dans l'espèce humaine que dans l'espèce simienne (1).

(1) « Chez l'homme et chez l'anthropomorphe adulte, dit M. de Quatrefages, il existe dans le mode d'arrangement des plis cérébraux une certaine ressemblance qui a pu en imposer et sur laquelle on a vivement insisté, mais ce résultat est atteint par une marche inverse. Chez le singe, les circonvolutions temporo-sphénoïdales, qui forment le lobe moyen, paraissent et s'achèvent avant les circonvolutions antérieures qui forment le lobe frontal. Chez l'homme, au contraire, les circonvolutions frontales apparaissent les premières et celles du lobe moyen se dessinent en dernier lieu. Il est évident que, lorsque deux êtres organisés suivent dans leur développement une marche inverse, le plus élevé des deux ne peut descendre de l'autre par voie d'évolution... Rien ne permet de voir dans le cerveau du singe un cerveau d'homme frappé d'arrêt de développement, ni dans le cerveau de l'homme un cerveau de singe développé. — L'étude de l'organisme en général, celles des extrémités en particulier, révèle à côté d'un plan général, des différences de formes et des dispositions accusant des adaptations spéciales et distinctes, et incompatibles avec l'idée d'une filiation ; en se perfectionnant, les singes ne se rapprochent pas de l'homme, et réciproquement, en se dégradant, le type humain ne se rapproche pas des singes ; enfin, il n'existe pas de passage possible entre l'homme et le singe, si ce n'est à la condition d'intervertir les lois de dévelop-

298. — 2<sup>o</sup> Différences intellectuelles et morales entre l'homme et le singe.

Sous le rapport des facultés *intellectuelles* et *morales*, il existe entre l'homme et le singe une distance infranchissable; ce n'est pas seulement une différence de *degré*, mais de *nature*. L'homme parle, il est perfectible, il invente, il raisonne; les animaux anthropomorphes ne font rien de tout cela. « La nature humaine connaît Dieu, et voilà déjà, par ce seul mot, les animaux au-dessous d'elle jusqu'à l'infini... Y a-t-il un homme si stupide qui n'invente au moins quelque signe pour se faire entendre, demandait Bossuet? Y a-t-il une bête si rusée qui ait jamais rien trouvé? Et qui ne sait que la moindre des inventions est d'un ordre supérieur à tout ce qui ne fait que suivre?... Qu'on me montre que les animaux aient ajouté quelque chose, depuis l'origine du monde, à ce que la nature leur avait donné, j'y reconnaitrai de la réflexion et de l'invention. Que s'ils vont toujours un même train, comme les eaux et comme les arbres, c'est folie de leur donner un principe dont on ne voit parmi eux aucun effet » (1). Il y a entre l'homme perfectible et le singe, qui ne peut aller au delà de son instinct, un abîme que rien ne comblera jamais.

## § II. — DES PRÉADAMITES.

299. — Quels sont les partisans des Préadamites.

On appelle Préadamites ceux qui soutiennent qu'il a existé, avant Adam, une race humaine qui aurait été créée le sixième jour, avec les animaux. On suppose qu'elle parut à la fois sur toute la terre et qu'elle ne fut pas submergée par le déluge. D'elle viennent les Gentils. Quant à Adam et Ève,

pement. » De Quatrefages. *Rapport sur les progrès de l'anthropologie*. Dans le dernier alinea, M. de Quatrefages ne fait que reproduire successivement les conclusions de MM. Gratiolet, Aix, Bert et Pruner-Bey.

(1) Bossuet, *Connaissance de Dieu et de soi-même*, c. v, nos 6-8, édit. Lebel, *Œuvres*, t. xxxiv, p. 334-343.

ils sont les ancêtres des Juifs. Ils furent créés après le septième jour et placés dans le Paradis terrestre d'où ils furent chassés à cause de leur désobéissance. Ils encoururent, par là, la malédiction divine qui fit périr plus tard leurs descendants dans les eaux du déluge. Les autres hommes, les Gentils, péchèrent aussi, mais en violant la loi naturelle.

L'inventeur de ce système est Isaac de la Peyrère (1594-1676), qui le soutint dans son *Systema theologicum ex Præadamitarum hypothese, pars prima*, 1655 (1). Son erreur a été renouvelée de nos jours, en particulier dans les États-Unis (2), par des critiques qui ont cru ne pouvoir réfuter autrement les attaques des paléontologistes incrédules contre les Livres Saints. Les découvertes modernes leur paraissent inconciliables avec la chronologie biblique, parce que la création d'Adam est trop récente. En admettant des préadamites, ils croient mettre l'Écriture au-dessus de toute atteinte; démontrerait-on, disent-ils, que l'homme a paru sur la terre depuis des milliers de siècles, la chronologie de la Bible reste intacte, car elle ne s'applique pas à l'homme préadamique, mais seulement à Adam et à sa postérité.

300. — Exposé et réfutation des arguments des Préadamites.

1<sup>o</sup> De la Peyrère prétend que le ch. i et le ch. ii de la Genèse racontent des faits différents, et que l'homme de Gen., i, 27, n'est pas l'Adam de ii, 7. Mais c'est surtout de l'histoire d'Adam et de sa postérité qu'il veut tirer les preuves de l'existence des préadamites. Caïn, après le meurtre d'Abel, ayant été condamné à errer sur la terre, exprima la crainte d'être tué : il existait donc des hommes qui n'étaient pas enfants d'Adam, puisque le troisième fils d'Adam, Seth, n'était pas encore né. Plus tard, quand Caïn s'éloigne, il emmène

(1) In-8<sup>o</sup>, sans indication de lieu ni d'imprimeur. Le *Systema theologicum* est précédé des *Præadamitæ sive exercitatio super versibus 12<sup>o</sup>, 13<sup>o</sup> et 14<sup>o</sup> capituli V Epistolæ D. Pauli ad Romanos quibus inducuntur primi homines ante Adamum conditi*, 1655.

(2) A Winchel, *Præadamites, or a demonstration of the existence of men before Adam*, 2<sup>e</sup> éd., Chicago, 1880.

sa femme. D'où serait venue cette femme, s'il n'y avait pas d'autres hommes qu'Adam et Ève? Enfin, aussitôt après la naissance de son fils, Caïn bâtit une ville. Il n'aurait pu la bâtir, encore moins la peupler, si son père et sa mère avec Seth avaient formé l'humanité tout entière.

2° Pour réfuter l'opinion de la Peyrère, il suffit de remarquer que c'est fausser le sens du texte sacré que de supposer que l'homme, créé le sixième jour, *Adam*, en hébreu, de Gen., I, 27, n'est pas le même que l'Adam de II, 7 : tous les interprètes sont unanimes à reconnaître que le ch. II raconte la création du premier homme, comme le ch. I, 27, de même qu'ils s'accordent à dire que Caïn et Seth se marièrent avec leurs sœurs (1). Les Préadamites ont le tort de vouloir s'appuyer sur la Bible, d'une part, et de la contredire de l'autre. S'ils acceptent son autorité, ils doivent admettre l'unité de l'espèce humaine, puisqu'il est évident qu'elle l'enseigne : *Fecitque ex uno [Deus] omne genus hominum*, dit S. Paul (2). S'ils ne l'acceptent pas, comment peuvent-ils soutenir qu'il a existé des hommes avant Adam et même qu'il y a eu un Adam, puisque son existence ne nous est connue que par l'Écriture?

3° Aux arguments allégués par la Peyrère, les Américains

(1) Aux difficultés contre la Genèse tirées de la crainte qu'elle attribue à Caïn d'être tué par le premier homme qu'il rencontrerait, lorsqu'il n'y avait encore sur la terre d'autres habitants qu'Adam, Ève et leurs enfants, et à l'in vraisemblance que Caïn ait bâti une ville lorsqu'il n'y avait, dit Lapeyrère, personne pour l'habiter, S. Augustin avait répondu à l'avance. « Nunc defendenda mihi videtur historia, ne sit Scriptura incredibilis, quæ dicit ædificatam ab uno homine civitatem, eo tempore quo non plus quam viri quatuor, vel potius tres, posteaquam frater fratrem occidit, fuisse videntur in terra : id est, primus homo pater omnium, et ipse Caïn et ejus filius Enoch, ex cujus nomine ipsa civitas nuncupata est. Sed hoc quos movet, parum considerant non omnes homines qui tunc esse potuerunt, scriptorem sacræ hujus historiæ necesse habuisse nominare, sed eos solos quos operis suscepti ratio postulabat, etc. » *De Civ. Dei*, l. XV, c. 8, t. XLI, col. 445-446. Il exista certainement bientôt assez d'hommes pour que Caïn pût craindre d'être tué par l'un d'eux et pour qu'il bâtit, non pas sans doute une grande ville, mais un groupe d'habitations fixes et stables, qui pouvait porter ce nom.

(2) Act., XVII, 26; cf. I Cor., XV, 45; I Tim., II, 13.

qui ont adopté ses idées en ajoutent de nouveaux, tirés de l'antiquité de l'Égypte, de la Chaldée, de la Chine (1). On peut trouver, en effet, que la chronologie du texte hébreu, qui n'admet que 292 ans entre le déluge et Abraham, est trop courte pour suffire au développement considérable de l'humanité que suppose l'histoire de ces pays, et même l'histoire de la migration des peuples, Gen., X; mais en prenant les chiffres donnés par les Septante, on peut satisfaire à toutes les exigences. L'hypothèse des préadamites est donc complètement fausse.

Nous reviendrons plus loin, n° 313, sur l'objection tirée de l'antiquité des Égyptiens, des Chaldéens et des Chinois.

### § III. — DE L'UNITÉ DE L'ESPÈCE HUMAINE. — RÉFUTATION DU POLYGENISME.

En quoi consiste l'erreur des polygénistes. — Diversité des races expliquées par l'influence du milieu et par l'hérédité. — Unité prouvée par les ressemblances physiques et morales. — Réponse aux objections philologiques et géographiques.

#### 301. — Exposé de l'erreur des polygénistes.

Des vérités que nous enseigne la Bible, une des plus importantes, à cause des conséquences qui en découlent, c'est l'unité de l'espèce humaine. Le genre humain tout entier, nous dit la Genèse, est issu d'un seul homme, Adam, et d'une seule femme, Ève (2). Les incrédules de nos jours le nient néanmoins avec opiniâtreté. Indépendamment des préadamites, n° 299, et des darwinistes avancés, qui nient la descendance adamique de l'homme, et nous donnent le singe pour ancêtre, nos 296-298, il existe des naturalistes qui,

(1) Pozzy, *La terre et le récit biblique de la création*, p. 397 sq.

(2) Sur l'unité de l'espèce humaine, on peut voir, *Études religieuses*, 1864, janvier, p. 70-78; *Revue catholique de Louvain*, 1862; L. Dubois, *Le pôle et l'équateur*, 1863, p. 435 sq.; Pozzy, *La terre et le récit biblique de la création*, p. 455-463; H. Lüken, *Les traditions de l'humanité*, trad. van der Haeghen, *Appendice*, t. II, p. 341-368; Mgr Meignan, *Le monde et l'homme primitif selon la Bible*, 1869, ch. VII-X, p. 167 sq.; Reusch, *La Bible et la nature*, trad. Hertel, 1867, leçons XXVIII-XXX, p. 475 sq.; Hettinger, *Apologie du Christianisme*, trad. Jeannin, t. III, ch. V, p. 241; C. James, *Le Darwinisme*.

tout en rejetant cette dernière erreur, en soutiennent une nouvelle, et prétendent qu'il existe des espèces humaines, complètement différentes les unes des autres, et ayant une origine et des parents divers. On les appelle *polygénistes*, de *πολύς*, plusieurs, et *γένος*, espèce. Ceux qui admettent l'unité de l'espèce humaine sont nommés *monogénistes* (*μόνος*, unique). On compte parmi ces derniers un grand nombre de savants des plus célèbres, Buffon, Cuvier, Camper, Blumenbach, Prichard, Serres, Tiedeman, Flourens, M. de Quatrefages, etc.

Les polygénistes sont la plupart Américains, et leur antipathie pour les nègres n'a pas peu contribué à leur faire adopter leur faux système. Ils sont, du reste, en complet désaccord sur le nombre des espèces primitives. Tandis qu'un Français, Bory de Saint-Vincent (1780-1846), en admet quinze, Morton compte trente-deux familles, comprenant chacune plusieurs espèces; Gliddon porte ce chiffre à cent cinquante, Knox pense que les hommes ont été créés par nation.

L'erreur des polygénistes consiste à confondre les races avec les espèces, et à prétendre qu'il n'existe aucune distinction entre ces deux termes. Les monogénistes reconnaissent qu'il y a plusieurs races d'hommes, mais ils affirment, comme nous l'enseigne la Bible, qu'il n'y a qu'une seule espèce. Nous avons déjà vu ce qu'on entend par espèce et par race, n° 283. Tous les individus qui descendent d'une même souche forment une collection qui s'appelle espèce, ainsi que nous l'avons déjà dit. Les collections de variétés accidentelles, qui se rencontrent dans l'espèce, sont appelées races. — On a diversement classifié les races humaines : Camper, d'après l'angle facial; Blumenbach, d'après la conformation du crâne et la couleur du teint, des cheveux et de l'iris. Bérard a distingué, d'après la face, les races *orthognathes* ou à mâchoires droites, et les races *prognathes* ou à mâchoires avancées (1). Un grand nombre d'ethnographes, se fondant sur la

(1) Voir Wiseman, *Discours sur les rapports entre les sciences et la religion révélée*, discours II, éd. Migne, *Démonstrations évangéliques*, t. xv, col. 95 sq.

linguistique, l'étude des migrations des peuples, la comparaison de leurs mœurs et de leurs coutumes, reconnaissent aujourd'hui douze races différentes : Indo-Européens, Sémites, Chamites ou Éthiopiens, Tartaro-Finnois, Chinois, Malais, Américains, Esquimaux ou peuples arctiques, Nègres ou Takrouriens, Cafres, Hottentots et Australiens. Toutes ces races, sous des noms divers, sont des variétés d'une seule espèce; les caractères qui les distinguent les unes des autres sont accessoires et non essentiels. Pour réfuter les polygénistes, il suffit d'établir que la diversité des races a pu se produire par la suite des temps et par l'effet de certaines circonstances plus ou moins fortuites.

302. — Explication de la diversité des races.

D'après M. de Quatrefages, le type primitif de l'homme n'existe plus, mais l'homme blanc est le premier qui ait paru sur la scène historique. Les races se sont formées, quelques-unes peut-être par l'effet d'un changement soudain dans quelques individus, la plupart sans doute par des variations graduelles. On peut en expliquer l'origine par deux causes : 1° l'influence du milieu, et 2° l'hérédité.

303. — I. Influence du milieu.

Nous entendons par *influence du milieu* : 1° l'influence du climat, 2° l'influence de la civilisation et du genre de vie :

1° *Influence du climat*. — Par une admirable disposition de la Providence, l'homme, se distinguant en cela des animaux, peut habiter toute la terre; il supporte la température du Nord et celle du Sénégal, malgré l'énorme différence qui existe entre l'une et l'autre. Cependant, quoiqu'il puisse s'adapter ainsi à tous les climats, il n'en subit pas moins l'influence. « L'homme blanc en Europe, noir en Afrique, jaune en Asie, et rouge en Amérique, n'est que le même homme teint de la couleur du climat, » a dit Buffon. Ces paroles ont une certaine exagération, mais elles indiquent cependant une des véritables causes des modifications du type humain. C'est ce que prouve une multitude d'exemples : les volailles et les chiens



est le même dans les deux membres de phrase de l'original, שׁוּף, *schouf*, comme aussi dans les Septante, τήρειν, lequel a le double sens d'*observer* et de *tendre des embûches*; les traductions grecques ont voulu conserver la paronomase, qui est une des figures favorites des Hébreux, surtout dans les morceaux prophétiques. Le mot *schouf* n'est employé que deux autres fois dans l'Ancien Testament, Job, ix, 7, et Ps. cxxxix, 11. Le sens qu'il a dans le Ps. cxxxix est obscur, mais sa signification dans Job, ix, et l'étude comparée de toutes les versions anciennes montrent que notre Vulgate a bien traduit le passage, Gen., iii, 15.

Les compléments du verbe servent, du reste, à en fixer la valeur dans la phrase. Ils sont différents dans les deux cas. L'intention de chacun des adversaires est de détruire son ennemi, mais les mots *tête* et *talon* font préjuger l'issue du combat en même temps qu'ils mettent en évidence le contraste fondé sur la nature des combattants. Le serpent peut seulement saisir le talon de l'homme, qui marche droit, tandis que l'homme peut broyer la tête du serpent, qui rampe. Or, cette différence est le résultat même de la malédiction prononcée contre ce reptile séducteur; sa marche rampante est la marque qu'il sera vaincu. Quelque pernicieuse que puisse être sa morsure au talon (1), elle n'est pas incurable, mais quand il est écrasé, il meurt. Jésus, le Messie, mordu au talon par le diable, c'est-à-dire cloué à la croix par les suppôts du diable, verse son sang et expire, mais sa mort est la mort même de la mort, la ruine du serpent : *Ero mors tua, o mors* (2).

Quoique ces derniers traits ne soient encore, pour ainsi dire, qu'en germe dans le Protévangile, on peut aisément les y reconnaître, comme on reconnaît l'arbre futur dans la faible plante qui commence seulement à se développer. Les prophéties subséquentes préciseront ce qui reste ici indéterminé, elles éclairciront ce qui est encore obscur, et le Nouveau Testament nous en montrera le parfait accomplisse-

(1) Cf. Gen., xlix, 17.

(2) Osée, xiii, 14; I Cor., xv, 55; Heb., ii, 14.

ment. Le serpent percé d'une croix ou du monogramme chrétien est dans l'ancienne Église le symbole sensible de la rédemption. Jésus-Christ a réalisé en lui jusqu'aux moindres termes de la prophétie; il est la race de la femme, non pas dans le sens général, mais dans un sens très particulier, *factum ex muliere*, Gal., iv, 4, parce qu'il est fils d'une vierge; il a dissous les œuvres du démon (1), en triomphant du séducteur de nos premiers parents, et il a fait participer tous ses frères et toute la race de la femme à sa victoire, en nous donnant à chacun la force d'écraser à notre tour, sous nos pieds, la tête de notre ennemi : *Deus pacis conterat Satanam sub pedibus vestris*, Rom., xvi, 20 (2).

293. — Les enfants d'Adam.

1° On ignore combien de temps Adam demeura dans le Paradis terrestre. Le premier événement que mentionne la Bible après son expulsion du jardin d'Éden (3), c'est la naissance de Caïn, « acquisition, fruit, » et d'Abel,

(1) I Joa., iii, 8; cf. Col., ii, 15; Heb., ii, 14.

(2) Sur les traditions concernant l'attente d'un Rédempteur, on peut voir Lüken, *Traditions de l'humanité*, t. II, p. 91 sq.

(3) L'accès du Paradis terrestre fut interdit à Adam et Ève par les Chérubins qui en gardèrent l'entrée. S. Thomas, 2<sup>a</sup> 2<sup>ae</sup>, q. 164, a. 2, ad 5<sup>um</sup>, explique ainsi Gen., iii, 24 : « *Salvis spiritualis sensus mysteriis, ille locus præcipue videtur esse inaccessibilis propter vehementiam æstus in locis intermediis ex proquinquitate solis. Et hoc significatur per flammæum gladium qui versatilis dicitur propter proprietatem motus circularis, hujusmodi æstum causantis, et quia motus corporalis creaturæ disponitur ministerio Angelorum, ut patet per Augustinum 3 de Trinitate (cap. i), convenienter etiam simul cum gladio versatili Cherubim adjungitur ad custodiendam viam ligni vitæ. Unde Augustinus dicit in undecimo super Gen. ad litteram (cap. xl) : Hoc per caelestes utique potestates etiam in paradiso visibili factum esse credendum est, ut per angelicum ministerium esset illic quædam ignea custodia.* » — D'après Théodoret, *Quæst. in Gen.*, Interr. xl, t. lxxx, col. 142-143 : « *Cherubim dicit non virtutes quasdam invisibiles, ut quidam existimant, quoniam invisibilis natura nihil illic contulisset... Neque igitur gladius ille flammeus natura ignis erat, sed visu talis : neque Cherubim erant animalia, sed talia videbantur... Illud igitur : Et statuit Cherubim, dixit ut indicet potentem quamdam et terribilem visionem et formam, quasi quorundam animalium collocatum esse in ingressu Paradisi, quibus inde Adamus arceretur.* »